



Dans les écoles juives on enseigne traditionnellement les sacrifices dès les plus petites classes.

Quand les sacrifices n'existent plus

L'étude remplace la pratique

Les longs et exhaustifs passages du Lévitique relatifs aux sacrifices ont risqué de perdre de leur actualité après la destruction du temple en 70. Les sages ont réussi à perpétuer les significations du culte par l'étude du texte.

מסכת מנחות קי.

אמר רבי יצחק מאי דכתיב (ויקרא ו) זאת תורת החטאת וזאת תורת האשם כל העוסק בתורת חטאת כאילו הקריב חטאת וכל העוסק בתורת אשם כאילו הקריב אשם

Traité Mena'hot 110a

Rabbi Yits'hak dit : qu'apprend-on du verset « voici la loi (Tora) du sacrifice de pêché » (Lév. 6,18) et du verset « voici la loi (Tora) du sacrifice de délit » (Lév. 7,1) ?

Que tout celui qui étudie les lois du sacrifice de pêché est considéré comme s'il avait approché ce sacrifice et tout celui qui étudie les lois du sacrifice du délit est considéré comme s'il avait approché ce sacrifice.

Source: http://kodesh.mikranet.org.il/b/l/5213_110a.htm

Traduction: Ruben Honigmann